



CONSEIL MUNICIPAL
Procès-Verbal
Séance du 7 juillet 2026

En Exercice : 15

L'An Deux Mille Vingt-Six,

Présents : 14

Le 7 juillet à dix-neuf heures et cinq minutes

Votants : 15

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 30 juin 2026, en application des articles L.2121-7, L.2121-9 et L.2121-11 du C.G.C.T., s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Barbara BELAMY, Maire.

Présents : MM & MMES Barbara BELAMY, Maire, Sophie LE BON, Francis LETELLIER, Jocelyne ZAJEWSKI, Jean-Louis TANQUEREL, Adjoint au Maire, Catherine DENION, Danièle CRIDLING, Bruno DUPLESSIS, Fabrice LETELLIER, Ghislain de BOISHÉBERT, Sonia BOUILLAND, Maxime CAGNIARD, Anne-Laure LETELLIER, Maxime FOUQUERAY, Conseillers.

Absent excusé : Mr Adrien LE MAÎTRE

Pouvoir : Mr Adrien LE MAÎTRE à Mme Barbara BELAMY

ORDRE DU JOUR

Madame Barbara BELAMY, Maire ouvre la séance à 19 h 05, réunion du conseil municipal

Rapporteur : La Maire

Approbation du procès-verbal du 5 juin 2026

Désignation secrétaire de séance : Mme Danièle CRIDLING

Formant la majorité des membres en exercice.

Le procès-verbal de la précédente réunion du conseil municipal ayant été bien reçu par tous les membres, Madame Barbara BELAMY, Maire ne fait mention que des titres et des délibérations prises. Le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026 a été approuvé à l'unanimité par les Conseillers Municipaux présents.

Délibérations :

- Fin de la participation financière du Département pour la destruction des nids de frelons asiatiques

Points d'actualités :

- Défense incendie
- SDEC
- Stationnement mairie
- Jeux terrain de la Dame
- Saint Ouen

Délibérations :

1. Fin de la participation financière du Département pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Madame le Maire expose que la commune est adhérente à la FREDON NORMANDIE depuis le 25 juin 2018.

Concernant l'aide attribuée par le Département du Calvados pour la destruction des nids de frelons asiatiques, ce dernier a décidé, à la suite d'une réorganisation de leur soutien financier, de recentrer une enveloppe réduite à 20 000 € sur l'animation de la lutte et de ne plus attribuer d'aide pour la destruction des nids.

Considérant que l'aide du Département du Calvados a été retirée, il convient de délibérer sur la continuité ou l'arrêt de la participation d'attribution d'aide pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Après cet exposé et en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **PARTICIPE** à la destruction des nids de frelons asiatiques sur le domaine communal.

- **NE PARTICIPE PAS** à la participation d'aide pour la destruction des nids de frelons asiatiques aux administrés de la commune. Les administrés devront rechercher un désinsectiseur afin de procéder à la destruction du ou des nids de frelons asiatiques sur leur propriété et prendre en charge le coût de l'opération.

POINTS D'ACTUALITÉ

- Défense incendie : Une réunion est prévue à Caen la mer avec le Président, le SDIS et les représentants de l'Eau du Bassin Caennais afin de trouver une solution.

- SDEC :

Les travaux de remise en état des candélabres suite au vol de câbles sont prévus semaine 31.

Les travaux des candélabres en attente de réparation sont prévus en septembre.

Une étude est en cours pour les 28 candélabres vétustes sur la commune.

Le coût de la maintenance est très élevé car ces lampadaires ont plus de 20 ans.

- Stationnement mairie :

Un arrêté municipal permanent a été pris le 16 juin 2026 afin de réserver l'accès du parking aux personnes venant à la mairie. Une pancarte va être posée prochainement.

- Jeux terrain de la Dame :

Le tourniquet est en place. Jeux à vérifier avant la visite de la commission de sécurité.

Il manque un panneau au niveau de la balançoire préconisant l'âge des enfants pour l'autorisation d'accès aux jeux.

- Saint Ouen :

La fête de Saint Ouen se déroulera le 29 et 30 août.

Le 29 août : Course cycliste Fernand LEMAITRE

Le 30 août / Fête Patronale de la Saint Ouen

- 120 à 150 personnes attendues
- Messe à 11 h
- Discours à la mairie prévu à 12 h 30

Ce week-end est en participation avec Périers Animation et l'Association de Sauvegarde de l'Eglise

Tour de table :

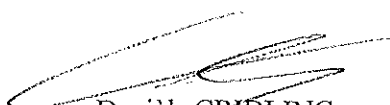
- Fabrice Letellier informe que sur les réseaux sociaux circule un vol de vélos à Périers et que la photo ne correspond pas à la commune.
- Barbara BELAMY indique également qu'un vol de motoculteur lui a été signalé.
- Sonia BOUILLAND nous fait part de la détérioration du panneau « gaz » chemin des Hauts Périers.
- Catherine DENION nous fait savoir que la majorité des personnes venues à la permanence de Twisto Tour ont abordé leur mécontentement sur le Twisto Flex. Madame DENION suggère de se rapprocher de communes voisines ayant les mêmes problématiques.
Madame DENION nous indique également que les horaires de retour du bus scolaire desservant les lycées ne sont pas adaptés à la fin des cours, ils passent trop en avance.
- Maxime CAGNIARD demande s'il serait possible d'envisager un aménagement intersection rue du Temple / rue de l'Eglise pour la sécurisation.
- Jean-Louis TANQUEREL indique la dangerosité croisement rue des 4 Chemins / rue du Hameau.
- Danièle CRIDLING propose de communiquer sur les liens internet de Caen la mer, en particulier les piscines et les bibliothèques.
Madame CRIDLING nous suggère une rénovation de l'abri bus rue de l'Eglise et un passage régulier pour son entretien.
- Bruno DUPLESSIS recommande la pose d'un miroir au cimetière pour la visibilité en venant de Biéville-Beuville.
Monsieur DUPLESSIS conseille l'installation d'une application sur les réseaux sociaux pour la lutte contre les frelons asiatiques.
- Maxime FOUQUERAY préconise la mise en place d'un passage piéton au début de la rue de Mathieu.
Monsieur FOUQUERAY nous fait part d'un chien errant gris beige sur la commune, surtout au niveau de la rue de Colleville. Ce chien gêne également la vente du boulanger le dimanche matin et le marchand de pizzas du mercredi.

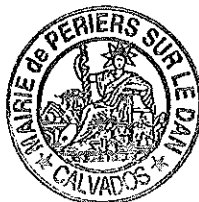
La date du prochain conseil municipal est fixée au mardi 8 septembre 2026 à 19h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45 minutes.

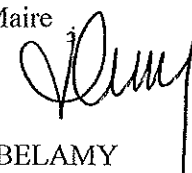
Clos les jours, mois et an que susdits.

Le Secrétaire de séance,


Danièle CRIDLING



Le Maire


Barbara BELAMY

Procès-verbal approuvé par le Conseil Municipal du

8 SEP. 2026